

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

BP : 454 Fax :237/22 25 40 01

RECTORAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA
COOPERATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF NGAOUNDERE

P.O Box: 454 Fax:237/22 25 40 01

RECTOR'S OFFICE

REGISTRAR'S OFFICE

DIRECTION OF ACADEMIC AFFAIRS AND CO-
OPERATION

DECISION N° **20210063** /UN/R/VREPDTIC/DAAC

Portant ouverture du concours d'entrée au niveau III du cycle de Licence
dans les filières de Gestion de l'ISGY au titre de
L'année académique 2021-2022

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°005 du 16 avril 2004 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;

Vu le Décret n° 92/074 du 13 avril 1992 portant transformation des Centres Universitaires de
Buéa et de Ngaoundéré en Universités ;

Vu le Décret n°2005/342 du 10 septembre 2005, modifiant et complétant certaines
dispositions du 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités ;

Vu le Décret n°93/028 du 10 janvier 1993 portant organisation administrative et académique
de l'Université de Ngaoundéré ;

Vu le Décret n°2012/333 du 29 juin 2012, portant nomination d'un Vice-Chancellor et de
Recteurs dans certaines universités d'Etat ;

Vu l'accord de création n°21/03523/L/MINESUP du 03/06/2021 ;

Vu l'autorisation d'ouverture n°21/03523/L/MINESUP du 03/06/2021 ;

Vu l'accord cadre de tutelle académique entre l'Université de Ngaoundéré et l'Institut
Supérieur de Gestion de Yaoundé ;

Vu la convention spécifique entre l'Université de Ngaoundéré à travers la Faculté des
Sciences Economiques et de Gestion et l'Institut Supérieur de Gestion de Yaoundé relative
aux formations préparant aux diplômes Professionnels en Sciences de Gestion.

DECIDE :

Article 1^{er} :

1. Un concours sur épreuve est ouvert pour le recrutement de **320** étudiants au niveau 3 des filières de Gestion de l'Institut Supérieur de Gestion de Yaoundé (ISGY), au titre de l'année académique 2021-2022.
2. Le Concours se déroulera le 25 Novembre 2021 au centre unique de Yaoundé campus, ISGY de EKIE en face de la station gulfen immeuble merlo.
3. Les places offertes se répartissent ainsi qu'il suit :
 - Supply Chain Management/Management de la Chaîne Logistique : **30 places ;**
 - Logistique Hospitalière et Pharmaceutique : **20 places ;**
 - Logistique Pétrolière et Minière : **20 places ;**
 - Logistique Forestière : **15 places ;**
 - Logistique et Exploitation des Transports : **30 places ;**
 - Logistique Humanitaire : **20 places ;**
 - Gestion des Ressources Humaines : **20 places ;**
 - Comptabilité et Finance : **20 places ;**
 - Audit et Contrôle de Gestion : **20 places ;**

N

- Fiscalité des Entreprises : **15 places** ;
- Informatique de Gestion : **20 places** ;
- Management des Réseaux de Distribution : **10 places** ;
- Marketing Opérationnel : **10 places** ;
- Banque et Institutions Financières : **10 places** ;
- Décentralisation et Ingénierie de Développement Local : **30 places** ;
- Administration et Gestion Financière des Organisations non Gouvernementales et des Projets : **20 places** ;
- Management des Opérations du Commerce International : **10 places**.

Article 2 : Le concours est ouvert aux Camerounais de deux sexes titulaires d'un Diplôme Supérieur d'Etudes Professionnelles (DSEP), d'un BTS, DEUG, Licence 2 ou de tout autre diplôme reconnu équivalent par le MINESUP dans la spécialité choisie.

Article 3 :

1. Les dossiers complets de candidature doivent parvenir au service de la Scolarité de l'ISGY au plus tard le 18 Novembre 2021.
2. Chaque dossier doit être composé des pièces suivantes :
 - Un formulaire d'inscription au Concours disponible au campus de l'ISGY ;
 - Un reçu de paiement de la somme de quinze mille (15 000) Francs CFA pour frais d'inscription au Concours auprès de la Scolarité de l'ISGY ;
 - Une photocopie certifiée conforme du Baccalauréat, General Certificate of Education Advanced Level (GCE « A » Level) ou une attestation certifiée conforme de l'attestation de réussite à l'un de ces diplômes ;
 - Des photocopies certifiées conformes par l'établissement formateur des relevés de notes des deux (02) dernières années du DSEP, du BTS, DEUG, Licence 2 ou du diplôme correspondant ;
 - Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois ;
 - Un certificat médical délivré par un médecin de l'Administration attestant que l'intéressé est appelé à poursuivre des études Supérieures ;
 - Quatre (04) photos d'identité (inscrire le nom et le matricule au verso) ;
 - Une enveloppe format A4 timbrée par le bureau de poste (au poids des pièces jointes et à l'adresse du candidat).

Article 4 : les candidats seront soumis à une épreuve professionnelle de synthèse (EPS) de quatre (04) heures suivies de l'oral.

Article 5 : Le Vice-Recteur chargé des Enseignements, de la Professionnalisation et du Développement des Technologies de l'Information et de la Communication de l'Université de Ngaoundéré, le Directeur des Activités Académiques et de Coopération et le Directeur de l'ISGY, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ngaoundéré le **10 OCT 2021**

LE RECTEUR



Pr. F. Uphie

Ampliations :

- MINESUP (ATI),
- VR-EPDTIC,
- DAAC,
- D/ISGY,
- Archives/chrono.